

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

COMMISSION SUR LES GRANDS ÉQUIPEMENTS ET LES ACTIVITÉS D'INTÉRÊT D'AGGLOMÉRATION

Le réseau des grands parcs de Montréal **et** **la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels**

Montréal, le 7 juin 2006 – La Commission sur les grands équipements et les activités d'agglomération adoptera publiquement ses recommandations sur la vision du réseau des grands parcs de Montréal. Cette étape s'inscrit au processus pour donner suite à l'étude publique du document d'orientation tenue en mai dernier.

Dans un deuxième temps, la Commission recevra la présentation du bilan de la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels suivie des orientations. Les orientations retenues pour 2006-2007 visent à accorder la priorité aux écoterritoires, à diversifier les interventions, à encourager la participation des citoyens et à gérer et mettre en valeur les milieux protégés.

Vous voulez donner votre opinion sur le sujet ! Vous voulez vous prononcer sur les orientations proposées ! Vous êtes invité-e à participer à la prochaine assemblée de la **Commission sur les grands équipements et les activités d'agglomération**:

LUNDI 12 JUIN 2006, À 19 H
Hôtel de ville – salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est
(station de métro Champs-de-Mars)

La séance commencera avec l'adoption des recommandations sur le réseau des grands parcs de Montréal puis la direction des sports, des parcs et des espaces verts présentera le bilan et les orientations de la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels. La commission recevra ensuite les commentaires des citoyennes et citoyens sur ce sujet.

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire au cours des trente minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe. La documentation est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, et sur le portail de la Ville de Montréal www.ville.montreal.qc.ca/commissions et www.ville.montreal.qc.ca/milieuxnaturels

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770